

Département du Lot  
COMMUNE DE VIRE SUR LOT

Arrêté municipal n° AR\_2023\_18  
Note de présentation brève et synthétique BP 2023 COMMUNE

Le Maire de VIRE SUR LOT

## COMMUNE DE VIRE SUR LOT

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023

*Sommaire :*

- I. Le cadre général du budget*
- II. La section de fonctionnement*
- III. La section d'investissement*
- IV. Informations statistiques, fiscales et financières*
- V. Effectifs de la collectivité et charges de personnel*

*Annexe : extrait du CGCT*

#### **I. Le cadre général du budget**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, si le BP est voté, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

L'assemblée délibérante s'est réunie :

- . le 07/04/2023 pour voter le budget primitif 2023  
-> a été rejeté.
- . le 14/04/2023 pour voter le budget primitif 2023  
-> a été rejeté.

**Le budget 2023 a été rejeté par le conseil municipal.**

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

POUR INFORMATION LE BUDGET PRIMITIF A ETE ETABLI COMME SUIT :

## II. La section de fonctionnement

### a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement représentent : 609 788.09 €

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	322 865,27	0,00	345 788,09	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	116 400,00	0,00	145 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	59 402,00	0,00	67 500,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>543 667,27</b>	<b>0,00</b>	<b>603 788,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>549 667,27</b>	<b>0,00</b>	<b>609 788,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Les recettes de fonctionnement représentent 272 839 €

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	15 690,00	0,00	16 104,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	6 205,00	0,00	25 364,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	128 506,00	0,00	139 003,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	68 729,00	0,00	68 563,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courants (3)	22 307,00	0,00	23 805,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>245 637,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>245 637,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>245 637,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Il existe plusieurs types de recettes pour une commune :

- produits services, domaine et vente (16 104 €)
- impôts et taxes (25 364 €)
- fiscalité locale (139 003 €)
- dotations et participations (68 563 €)
- autres produits de gestion courante (loyers, location salle des fêtes, redevances énergie hydraulique... (23 805 €)

#### b) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2022 :

- taxe foncière sur le bâti 33.40 % (taux départemental inclus)
- taxe foncière sur le non bâti 100.65 %
- taxe d'habitation résidence secondaire 6.77 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 139 003 €. (Article 73111)

T A N D E M A N N E L S T E S T A D O S I T I O N D E T A X E D I R E C T E S L O C A L E S P . 2 0 2 3

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	391 450	33,40	116,58	419 106	139 979	33,40	139 979
Taxe foncière non bâties (TFNB)	46 435	100,65	374,75	81 700	82 038	100,65	58 326
Taxe d'habitation (TH)	146 244	6,77	47,95	156 627	10 604	6,77	10 604
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
<b>Total</b>							<b>209 509</b>

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2023	Taux de majoration votés 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH votés 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

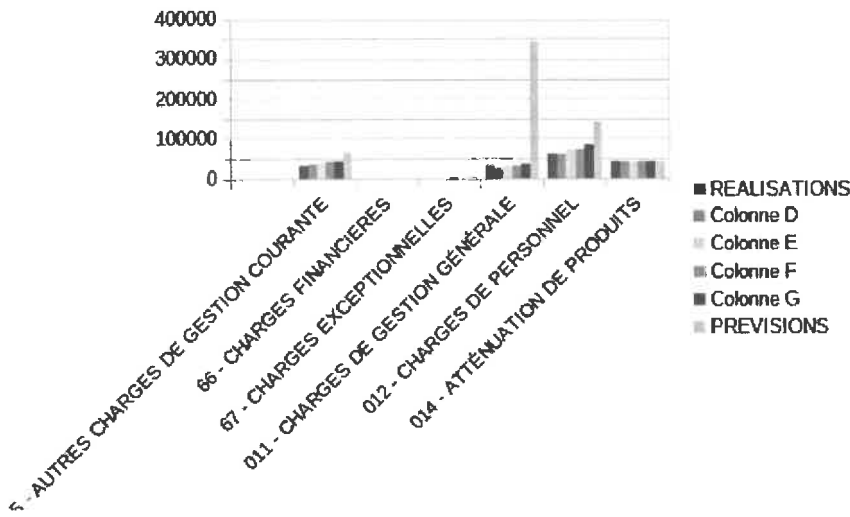
Aide au calcul des taux par variation proportionnelle. Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (5 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 8) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	33,40		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	202 619 = 1,000 000	100,65		
Taxe d'habitation (TH)	202 619	6,77		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

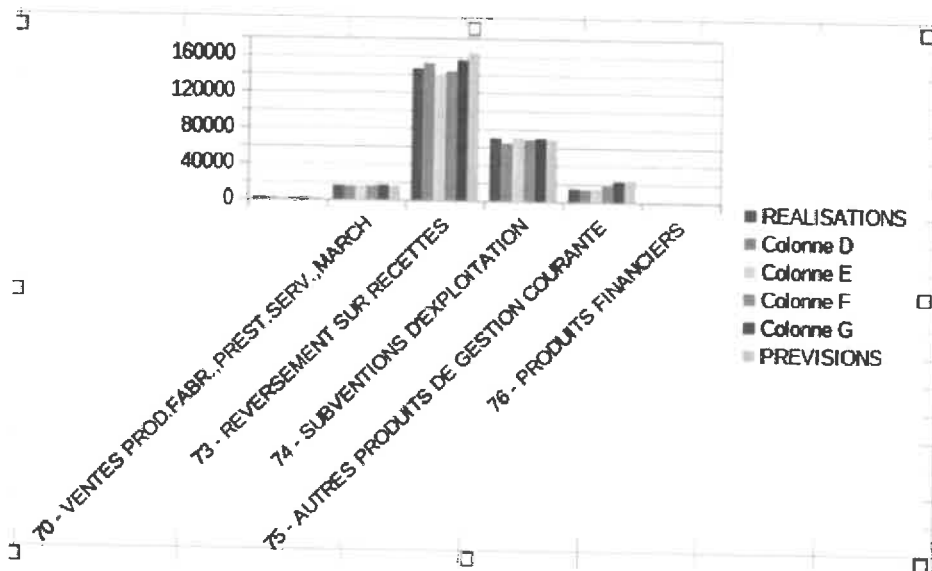
TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatoires	DCRTP	FNGR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0	0	0	2 681	0	0	-83 616	-65 535
Produits attendus des ressources à taux votés (col. 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023		ad. n° 76 A CAHORS Le 13 MARS 2023 Pour la Direction des Finances publiques. MONSIEUR JACQUES OZIOL DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES		arch. n° 111 = 139.003€ (147.036 - 8081) Le Pour la Préfecture	Le 07/04/2023 Pour le Maire, Madame le Maire, Yvettr FROIDEFOND	
209 509	-65 535	147 036						

c Evolution du bud et : sections de fonctionnement

	B	C	D	E	F	G	H
<b>Dépenses Fonctionnement</b>							
		REALISATIONS					PREVISIONS
		2018	2019	2020	2021	2022	2023
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		33 302,74	35 814,84	41 848,82	45 864,93	45 849,44	67 500,00
66 - CHARGES FINANCIERES					138,75	520,89	1 000,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			105,30	2 008,79	4 615,57	1 641,00	5 000,00
011 - CHARGES DE GESTION GÉNÉRALE		33 378,99	24 466,85	34 002,54	34 144,49	38 198,59	345 788,09
012 - CHARGES DE PERSONNEL		64 196,80	62 822,10	74 440,35	73 807,36	84 007,28	145 500,00
014 - ATTÉNUATION DE PRODUITS		44 361,23	44 361,23	44 361,23	44 361,23	44 361,23	45 000,00



B	C	D	E	F	G	H						
							<b>Recettes Fonctionnement</b>					
							REALISATIONS					PREVISIONS
2018	2019	2020	2021	2022	2023							
70 - VENTES PROD.FABR.PREST.SERV.MARCH	15 655,24	15 624,19	16 579,49	15 615,35	16 043,00	16 104,00						
73 - REVERSEMENT SUR RECETTES	146 073,17	152 021,49	138 360,65	143 039,25	155 422,21	164 367,00						
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	69 592,00	64 088,93	71 196,70	67 952,00	69 692,13	68 563,00						
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 103,97	13 508,96	14 283,72	17 891,87	22 764,19	23 805,00						
76 - PRODUITS FINANCIERS	1,88	1,88	1,88	1,80	1,88							



**d) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement**

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	322 865,27	0,00	345 788,09	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	116 400,00	0,00	145 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	59 402,00	0,00	67 500,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>543 667,27</b>	<b>0,00</b>	<b>603 788,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>549 667,27</b>	<b>0,00</b>	<b>609 788,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	72 615,49		72 000,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	4 772,00		4 622,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>77 387,49</b>		<b>76 622,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>627 054,76</b>	<b>0,00</b>	<b>686 410,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
--------------	--	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
---	--	--	--	--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>0,00</b>
--	--	--	--	--	--	-------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	15 690,00	0,00	16 104,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	6 205,00	0,00	25 364,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	128 506,00	0,00	139 003,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	68 729,00	0,00	68 563,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	22 307,00	0,00	23 605,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>245 637,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>245 637,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>245 637,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>0,00</b>

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

### III. La section d'investissement

#### a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou



long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un engin, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicule/engin, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives au projet pôle santé et cimetière/parking public/parcours santé...).

## **b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement**

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 600,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	168 013,00	81 000,00	108 902,56	0,00	81 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	166 741,00	2 223,44	5 076,56	0,00	2 223,44
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>336 354,00</b>	<b>83 223,44</b>	<b>122 979,12</b>	<b>0,00</b>	<b>83 223,44</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 000,00	0,00	16 286,16	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>118 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 486,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>454 604,00</b>	<b>83 223,44</b>	<b>139 465,28</b>	<b>0,00</b>	<b>83 223,44</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	22 218,12		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>22 218,12</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>476 822,12</b>	<b>83 223,44</b>	<b>139 465,28</b>	<b>0,00</b>	<b>83 223,44</b>
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------	------------------

+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>

=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>83 223,44</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelle	Pour mémoires, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Voie de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 136) (3)	162 246,40	0,00	42 843,28	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>162 246,40</b>	<b>0,00</b>	<b>42 843,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 763,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	26 927,48	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	504,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>11 267,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 927,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>173 513,40</b>	<b>0,00</b>	<b>89 770,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	72 615,48		72 000,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	4 622,00		4 622,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	22 218,12		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>99 455,61</b>		<b>76 622,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>272 969,01</b>	<b>0,00</b>	<b>166 392,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

#### c) Les projets de l'année 2023 si le budget primitif avait été voté et ceux en cours sont les suivants :

- 136 alignement sur les voies communales (en cours)
- 137 moulin de la Croze : renforcement d'une route
- 138 église
- 141 nouveau cimetière et parking (en cours)

- 143 salle des fêtes : point chaud...
- 145 presbytère : rénovation réparation des murs de soutènement
- 147 pole santé : en cours
- 148 adressage
- 154 aménagement base nautique, pétanque, air de jeux...
- 156 climatisation mairie

La prévision budgétaire pour les opérations d'équipements sont :

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
136	Alignement sur voies communales		0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
137	moulin de la Croze		0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
138	EGLISE mise aux normes accessibilité		418,20	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
141	NOUVEAU CIMETIERE+PARKING		17 563,43	81 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
143	SALLE DES FETES		3 602,80	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
145	PRESBYTERE RENOVATION REPARATION		19 380,05	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00
147	POLE SANTE		0,00	2 223,44	76,56	0,00	0,00	0,00
148	ADRESSAGE		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
154	BORDULOT AIRPICNIK		0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00
156	BASE NAUTIQUE CLIMATISATION MAIRIE		0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>40 964,48</b>	<b>83 223,44</b>	<b>97 576,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**d) Les subventions d'investissements**

Les subventions :

- Opération 147 – pôle santé

	Demandées	Accordées	Titrées
DETR	129 322 €	129 322 €	103 458.20 €

FAST	32 330 €	32 330 €	0
La région éco énergie	13 300 €		
La région accessibilité	4 311 €		

- Opération 141 – nouveau cimetière / parking public

	Demandées	Accordées	Titrées
DETR	21 780 €	refusé	
Amende de police		17 491.27	17 491.27 €

#### IV. INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES	A
--	---

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	403

Informations fiscales (M-7)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	116694.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	465.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	580.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	18.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
6	DGF / population	94.00
8	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	37.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	80.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	3.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

#### V. EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ ET CHARGES DE PERSONNEL

La commune emploie :

- 1 agent de maîtrise territorial – titulaire - 25h00/semaine
- 1 adjoint administratif principal – non titulaire – 10h00/semaine
- 1 adjoint administratif principal – non titulaire – 26h00/semaine
- 1 adjoint technique principal – non titulaire – 4h00/semaine
- Madame le maire
- 2 adjoints

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Vire sur Lot, le 14 avril 2023

Madame le maire,

Yvette FROIDEFOND



Madame le Maire,  
Yvette FROIDEFOND

**Annexe**

**Code général des collectivités territoriales – article L 2313-1**

*Les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.*

*Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.*

Fait à Vire sur Lot, le 19/04/23

Le Maire,

Acte rendu exécutoire par la publication  
en mairie le 19/04/2023



Madame le Maire,  
Yvette FROIDEFOND